

culture & recherche

n° 88
Janvier - Février 2002

SOMMAIRE

Actualité de la recherche	2
Dossier	4
L'Europe et la société de l'information	
■ Coordination des politiques et des programmes nationaux de numérisation à l'échelle européenne <i>par Bernard Smith</i>	
■ La Communauté française de Belgique et la société de la connaissance <i>par Jean-Louis Blanchart</i>	
■ Culture et société de l'information en Espagne <i>par José Luis Esteban</i>	
■ Tourisme culturel, technologies de l'information et développement local <i>par Jean-Pierre Dalbéra</i>	
Calendrier	10
A lire	11



Le 6^e Programme cadre de recherche et développement technologique (2002-2006). Etat des lieux.

Le 6^{ème} Programme cadre de recherche et développement technologique (PCRD) européen est en cours d'élaboration. Pour la Commission européenne, il devrait s'articuler autour de 3 «concepts», 7 «priorités thématiques», une priorité transversale et 3 nouveaux «instruments». Les «concepts» sont : intégrer la recherche, structurer l'espace européen de la recherche (EER) et renforcer les bases de l'EER. Les «priorités» sont :

- Génomique et biotechnologie pour la santé
- Technologies pour la société de l'information
- Nanotechnologies, matériaux intelligents, nouveaux procédés de production
- Aéronautique et espace
- Sécurité alimentaire et risques pour la santé
- Développement durable et changement planétaire
- Citoyens et gouvernance dans la société européenne de la connaissance

● Anticipation des besoins scientifiques et technologiques de l'Union européenne; Centre commun de recherche (CCR); Recherches collectives et coopératives; coopérations internationales hors les 7 priorités. Les «instruments» sont: les projets intégrés, les réseaux d'excellence, la mise en réseau des programmes nationaux.

Le 6^{ème} PCRD devrait être doté d'un budget de 17,5 milliards d'euros.

Le Prix Mobius International

Le prix Mobius international des multimédias a été fondé en 1992 par Jean-Claude Quiniou et Ghislaine Azémard, professeur à l'université Paris VIII, responsable du DESS Hypermedia. Un jury international choisit chaque année les meilleures productions françaises ou étrangères sur cédérom, sur borne interactive ou pour le web dans quatre catégories distinctes : Science, Culture, Education, Création. Il attribue un grand prix et, par catégorie, un prix et une mention. Plus de 200 œuvres ont été sélectionnées depuis le lancement du prix Mobius.

A l'occasion de la compétition qui s'est déroulée le 18 mai 2001 à la Bibliothèque nationale de France, cinq productions françaises ont été primées. Il s'agit de deux cédéroms : *Hiéroglyphes* de la société Khéops, et *La musique électroacoustique* de la société Hyptique; un dévédérom : *1+1 : le DVD* produit par l'Institut national de l'audiovisuel; deux publications pour internet : un jeu *Banja* de la société Chman et la collection *Grands sites archéologiques* en ligne du Ministère de la culture et de la communication produite par la Mission de la recherche et de la technologie.

Ces 5 productions ont représenté la France au concours international qui s'est déroulé pour la première fois hors de France, à Pékin (Beijing), du 12 au 14 novembre 2001, à l'invitation de l'Association des Editeurs Chinois (The Publishers Association of China : PAC).

Au total, ce prix Mobius a rassemblé 45 œuvres provenant de 10 pays.

Trois publications chinoises ont été primées : *l'Opéra de Pékin* a obtenu le prix «Culture», *les grottes de Longmen* un des prix spéciaux et *le théâtre d'ombres chinoises* le Grand Prix. Ce dernier cédérom est de grande qualité informatique et esthétique, il a été produit par le département de design graphique de l'Institut de l'imprimerie de Pékin, un des fleurons des institutions chinoises de formation, de publication et de création multimédia.



"Mégolithes du Morbihan".

Les 5 productions françaises ont reçu 2 prix (*Hiéroglyphes* a obtenu le prix de l'Education et *1+1 : le DVD* un prix spécial) et 3 mentions pour *La musique électroacoustique*, *Grands sites archéologiques* et *Banja*. La collection *Grands sites archéologiques* a été nommée pour la qualité et la

richesse de ses contenus, pour son multilinguisme (français, anglais, espagnol, allemand, arabe, roumain selon les sites web) et pour ses qualités esthétiques et interactives. A l'occasion de cette manifestation, chaque page d'accueil des douze grands sites archéologiques a été recomposée en chinois par la MRT avec l'aide d'une traductrice chinoise et de Michel Bottin, spécialiste au Département de l'organisation et des systèmes d'informations (DOSI) du multilinguisme sur le web.

Les autorités chinoises ont été particulièrement sensibles à cet effort de traduction qui montre l'attention apportée par le ministère français de la culture et de la communication au multilinguisme sur les réseaux.

1- <http://www.prix-mobius.org>

2- <http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/zh>

Séminaires d'anthropologie comparative

Dans le cadre de l'ouverture programmée du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée en 2008 à Marseille, le Musée national des arts et traditions populaires-Centre d'ethnologie française (MNATP-CEF)-CNRS et l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (IDEMEC) d'Aix-en-Provence organisent un séminaire conjoint destiné à faire le point sur l'état des connaissances au sujet des grandes questions de société contemporaine qui devront être traitées par le futur musée et à envisager les perspectives de médiatisation de ces connaissances.

Ces séminaires s'adressent à tous les chercheurs en sciences humaines intéressés par les questions de médiatisation des connaissances scientifiques dans le cadre d'une institution muséale et tout particulièrement le personnel scientifique de l'IDEMEC, celui du MNATP-CEF, les membres du conseil scientifique du musée.

Thèmes prévus en 2002: les interdits alimentaires (25 janvier, Paris), l'homme et les animaux domestiques (15 mars, Aix-en-Provence), la chance et la baraka (23 mars, Paris), la violence (mai, Aix-en-Provence), usage et images de l'argent (juin, Paris), la ville (septembre, Paris), la mobilité (octobre, Aix-en-Provence), le renouveau des musiques traditionnelles (novembre, Paris), l'apparence (décembre, Aix-en-Provence).

Coordination/Renseignements:

IDEMEC: Dionigi Albera

MMSH, 5 rue du château de l'horloge, BP 647

13094 Aix-en-Provence

04 42 52 41 46/ albera@mmsch.univ-aix.fr

MNATP/CEF: Denis Chevallier

MNATP, 6 route du Mahatma Gandhi

75116 Paris

01 44 17 60 21/ denis.chevallier@culture.gouv.fr

Actualité de l'Internet culturel

Les consultations de la Base Joconde

La Base Joconde fait partie des bases de données du Catalogue des Musées de France. Elle réunit plus de 130 000 œuvres des beaux-arts et arts décoratifs (dessins, estampes, peintures, sculptures, photographies et objets d'art) appartenant aux collections publiques françaises, du V^e siècle à nos jours. Chaque œuvre fait l'objet d'une notice; 20 000 images, illustrant les notices, sont actuellement disponibles.

Chaque jour, en moyenne, de janvier à octobre 2001, la base a reçu plus de 800 requêtes, chacune d'entre elles ayant généré la consultation de près de 6 images. Pour élargir le public de cette base et permettre l'indexation de ses principaux contenus par les grands moteurs de recherche du web, des pages au format html ont été ajoutées au système d'information Joconde. Elles listent les artistes, les sujets et les personnages représentés dans les œuvres documentées. Des parcours programmés dans la base de données sont également proposés selon l'actualité des expositions à Paris et dans les régions ou en fonction des célébrations nationales. Comme le montre une analyse fine des consultations, cette démarche a permis de retenir plus longtemps les visiteurs sur le site en les invitant à la découverte de ses richesses.



Valve de boîte à miroir: le jeu d'échecs. Vers 1300.

© Photo RMN

<http://www.culture.fr/documentation/joconde/pres.htm>

Portail Hugo 2002



© DR

La célébration en 2002 du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo donnera lieu à un grand nombre de manifestations en France et à l'étranger. La multiplicité de ces initiatives témoigne de l'intérêt que Victor Hugo continue de susciter à notre époque. Afin de suivre toute l'actualité du bicentenaire riche en expositions, spectacles, colloques, émissions, éditions, le Ministère de la culture et de la communication ouvre un portail d'informations sur Internet. Outre un calendrier détaillé des événements, une sélection de sources (bibliographie, filmographie, documentation) et d'outils pour célébrer le bicentenaire à l'intention

des organisateurs de manifestations (expositions disponibles, affiches, filmographie, logo du bicentenaire etc.), un recueil interactif de citations, le portail relie un réseau de sites internet créés par plusieurs institutions : au sein du Ministère de la culture et de la communication par la Bibliothèque nationale de France et par la Délégation aux célébrations nationales avec la Mission de la recherche et de la technologie, le Ministère de l'éducation nationale, la Maison de Victor Hugo, le Groupe Hugo de l'université de Paris 7, la Société des amis de Victor Hugo.

<http://www.victorhugo.culture.fr>

Chiffres des consultations de la collection Grands sites archéologiques sur le web en octobre 2001 :

2 300 000 pages ont été vues dont :

- La grotte de Lascaux : 1 284 680 pages
- L'archéologie sous les mers : 183 236 pages
- La grotte Chauvet-Pont-d'Arc : 462 500 pages
- L'archéologie aérienne dans la France du Nord : 23 270 pages
- Vivre au bord du Danube il y a 6500 ans : 20 000 pages

Avec plus d'un million de pages vues en octobre 2001, le site internet

La grotte de Lascaux, traduit en trois langues, est le parcours qui rencontre le plus grand intérêt du public français et international.

Il est suivi par *La grotte Chauvet-Pont-d'Arc* et par *L'archéologie sous les mers*.

Collection Grands sites archéologiques :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/fr/>

Des fiches de présentation de plusieurs sites de la collection (Les Gaulois en Provence, L'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, L'archéologie aérienne dans la France du Nord, Les mégalithes de l'ouest de la France...) sont à la disposition des centres de ressources, sur simple demande : mrt@culture.fr

L'Europe et la société de l'information

Coordination des politiques et des programmes nationaux de numérisation à l'échelle européenne

La numérisation des informations, des documents et des données culturelles et scientifiques est une étape fondamentale pour produire le contenu qui étayera une Europe entièrement numérique. Ce processus est un outil essentiel pour conserver le patrimoine culturel commun de l'Europe, pour en favoriser l'accès, pour contribuer à l'enseignement et au développement du tourisme, pour accélérer la création d'industries et de services électroniques. Le rôle fondamental joué par la numérisation a été reconnu dans le plan d'action d'«Europe 2002», approuvé par les Etats membres de l'Union européenne au Conseil européen de Feira en juin 2000.



Monastère de Veronet (Roumanie). Patrimoine mondial.

d'obstacles. Ceux-ci tiennent à la diversité des approches en matière de numérisation, aux risques liés à l'utilisation de technologies inappropriées et de normes incompatibles, aux défis lancés par la conservation et l'accès à long terme aux objets numériques, au manque de cohérence dans les approches des droits de la propriété intellectuelle, et au manque de synergie entre les programmes culturels et technologiques.

BERNARD SMITH

CHEF DE L'UNITÉ APPLICATIONS AU PATRIMOINE CULTUREL,
DIRECTION GÉNÉRALE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION, COMMISSION EUROPÉENNE

3- http://europa.eu.int/information_society/eeurope/action_plan/index_en.htm

4- <http://www.cordis.lu/ist/ka3/digicult/en/eeurope.html>

Un des objectifs du plan d'action est de **stimuler le contenu numérique européen dans les réseaux globaux** afin de mettre pleinement à profit les opportunités créées par l'avènement des technologies de l'information et de la communication. L'action spécifique retenue conjointement par les États membres et la Commission a pour but de : *créer un mécanisme de coordination des programmes de numérisation menés par les États de l'Union.*

Les représentants et les experts des États membres se sont réunis à Lund (Suède) le 4 avril 2001 pour définir les mécanismes à mettre en place et pour émettre des recommandations favorisant la coordination et enrichissant les activités de numérisation. Cette réunion, préparée à Luxembourg en novembre 2000, a été organisée par l'unité «Applications au patrimoine culturel de la Direction générale Société de l'information»; elle s'est tenue dans le cadre de la Présidence Suédoise. Une de ses principales conclusions est que:

«les ressources culturelles et scientifiques de l'Europe constituent une richesse, reflet de la mémoire de nos sociétés, et fournissent les bases de connaissance pour les industries de contenu dans une perspective de développement durable.»

Les participants ont convenu que la numérisation offrait de nouvelles opportunités pour exploiter le patrimoine de l'Europe et pour soutenir la diversité culturelle, l'enseignement et la création d'industries de contenu. Pour y parvenir, il reste encore beaucoup



© C. Sabatier

Pardon breton.

La Communauté française de Belgique et la société de la connaissance

A lors qu'en 1994, le rapport dit «Bangemann» popularisait les termes «société de l'information», il est assez frappant de constater le glissement sémantique qui s'est produit depuis lors, et qui a conduit à ce que l'on parle maintenant de la «société de la connaissance». Ce glissement sémantique est significatif de l'évolution de la perception des processus qui transforment actuellement nos sociétés, à l'instar d'ailleurs de ceux qui entrent en jeu pour structurer l'information en connaissance.

D'un déterminisme industriel qui liait de manière quasi-automatique développement technologique et progrès social, on est passé à une réflexion plus globale qui tente de prendre en compte la complexité des processus d'appropriation des technologies de l'information et leur impact sur les modes d'organisation de nos sociétés dans leurs dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles.

La Communauté française s'inscrit pleinement dans cette réflexion et développe des actions dans ce cadre. Le présent article vise à exposer certaines de ces actions.

La société de la connaissance, les nouvelles technologies et l'éducation en Communauté française de Belgique

L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication connaît des développements rapides en Communauté française, comme dans la plupart des pays européens. Plusieurs initiatives concourent à placer les établissements scolaires et les jeunes qui les fréquentent dans une situation d'apprentissage et d'initiation pratique à ces nouvelles technologies. La stratégie mise en œuvre vise à :

- équiper l'ensemble des établissements en matériel et en connexions au réseau internet,
- développer la formation initiale et continue des enseignants,
- favoriser les analyses critiques sur l'utilisation des nouvelles technologies en milieu scolaire.

L'équipement des établissements

Depuis 1998, les Régions wallonne et bruxelloise ont mis en œuvre un projet d'équipement en matériel multimédia pour l'ensemble des établissements d'enseignement primaire, secondaire, ainsi que pour certains établissements de promotion sociale. Dans cette perspective, un partenariat étroit avec la Communauté française a été conclu pour équiper chaque établissement d'un centre entièrement équipé d'un matériel multimédia complet. À l'heure actuelle, ce plan d'équipement représente un montant de plus de 60 millions d'euros. Aujourd'hui, toutes les écoles primaires et secondaires qui l'ont souhaité disposent d'un cyber-centre relié au réseau internet. Dans l'enseignement supérieur également, des plans d'équipement sont en voie de réalisation. Ainsi, les sections pédagogiques des hautes écoles sont en train d'être équipées pour un montant de plus de 743 000 euros.

La formation initiale et continue des enseignants

La formation initiale a fait l'objet, à la fin de l'année 2000 et au début de 2001, d'une réforme qui prévoit, notamment, que l'éducation aux médias et aux nouvelles technologies fasse partie du cursus général de tous les futurs enseignants.



Bruges (Belgique).

© C. Strabrier

Afin de mettre en œuvre ce volet de la formation initiale des futurs enseignants, il est, dès à présent, prévu d'organiser une formation spécifique pour les « formateurs de formateurs ». Celle-ci se fera par l'entremise de personnes ressources compétentes tant sur les plans techniques que pédagogiques. Ils assureront les compléments de formation et travailleront en réseau pour favoriser l'échange des bonnes pratiques.

Dans le secteur de la formation en cours de carrière, depuis la mise en œuvre du plan d'équipement des établissements scolaires en cyber-centres, les formations ont connu un développement considérable et comprennent des modules de une à dix journées articulées autour de trois axes :

- la formation à la manipulation de l'outil informatique,
- la formation à l'exploitation pédagogique des applications possibles,
- la formation à l'éducation critique aux médias.

En outre, la Communauté française s'est engagée à organiser une bonne intégration de ces nouvelles technologies dans le contexte

éducatif en assurant notamment, à côté de la formation continue des enseignants, la présence d'une personne ressource ou de contact dans chaque établissement et à développer un serveur pédagogique spécifique.

Le développement des analyses critiques sur l'utilisation des nouvelles technologies en milieu scolaire

La Communauté française considère que l'usage de ces nouvelles technologies constitue une ressource nouvelle pour l'apprentissage. Il s'agit donc d'intégrer celles-ci dans les différentes matières plutôt que de créer un cours spécifique dans ce domaine. L'objectif fondamental réside dans la volonté, ici comme ailleurs, de garantir une réelle égalité des chances dans l'accès et la maîtrise de ces nouvelles technologies.

Trois centres ressources ont été créés afin d'aider les différents établissements scolaires à développer des approches critiques. Un budget spécifique de 312 000 euros par an est mis à la disposition des trois centres.

Il faut également mentionner l'existence d'un *Conseil d'éducation aux médias* qui est chargé d'une réflexion d'ensemble sur la prise en compte des médias dans les écoles et qui, dans cette perspective, présente au Gouvernement des avis sur toute question en relation avec cette problématique.

La société de la connaissance, les nouvelles technologies et la culture en Communauté française de Belgique

A l'initiative de la Présidence belge, le Conseil européen des ministres de la culture a adopté le 5 novembre 2001 une résolution sur la culture et la société de la connaissance, dans laquelle la Communauté française s'inscrit entièrement.

Cette résolution vise notamment à développer la valorisation des contenus culturels numérisés, à encourager les « démarches-qualité » dans le développement des sites web culturels, et à favoriser la mise en réseau d'informations culturelles destinées à per-

mettre l'accès de tous les citoyens aux contenus culturels.

La Communauté française a déjà lancé des initiatives qui participent à la réalisation des objectifs de la résolution. Par exemple :

- dans le domaine de la jeunesse : l'initiative « Créa Sites » qui consiste en une aide à la création de sites et d'ateliers de formation,
- dans le domaine des lettres : une aide à l'édition électronique à destination de quelques éditeurs,
- dans le domaine des bibliothèques : la création d'un site fédérateur qui permettra d'offrir, dans sa configuration optimale toute la panoplie de services destinés aux bibliothécaires (e-administration, offre d'informations, catalogues en ligne...), ainsi que l'organisation de formations aux nouvelles technologies,
- dans le domaine des institutions muséales : le lancement d'un programme permettant de faciliter l'informatisation de la gestion des collections et de permettre un échange de données entre musées,
- la création en 1999 d'un concours annuel destiné à récompenser un projet original de production multimédia dont le contenu a un lien avec la culture ou avec l'audiovisuel.

Au-delà de ces exemples, la Communauté française compte intensifier son action en faveur de l'introduction du multimédia et des nouvelles technologies dans le champ culturel. On peut lire ainsi dans la Charte d'avenir adoptée le 26 septembre par son Gouvernement que l'accès à internet dans les infrastructures culturelles, les programmes de numérisation de son patrimoine et la création de portails culturels sont des priorités.

JEAN-LOUIS BLANCHART

DIRECTEUR DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS
MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

jean-louis.blanchart@cfwb.be

Culture et société de l'information en Espagne

La diversité et la richesse des fonds culturels patrimoniaux situent l'Espagne parmi les pays fournisseurs potentiels les plus importants d'Europe pour une diffusion sur les réseaux mondiaux.

La numérisation des fonds culturels est un moyen exceptionnel pour la diffusion et l'utilisation de ce patrimoine mais c'est aussi un mécanisme de conservation complémentaire des moyens classiques, qui permet de préserver dans le temps les contenus hérités du passé.

De plus, l'Espagne peut ajouter aux projets culturels de numérisation une donnée spectaculaire dans l'usage des réseaux en raison de l'immédiate diffusion des ressources culturelles espagnoles dans le continent américain, où la population hispanophone utilise de manière croissante les réseaux de communication et est en demande de contenus en espagnol de tous genres. Ces contenus facilitent l'expansion, la diffusion et la connaissance des valeurs culturelles européennes hors de notre continent.

Conscients que la conservation et la diffusion du patrimoine culturel est une tâche de la plus grande importance pour parvenir à une «Europe numérique» les personnels des grandes institutions

culturelles espagnoles travaillent depuis des années à numériser les collections. Ces programmes sont d'une très grande envergure, en raison d'une part de la richesse des fonds et d'autre part des caractéristiques administratives du pays où les tâches de conservation et de diffusion du patrimoine sont réparties entre l'administration générale de l'Etat, les Communautés autonomes et l'administration locale. Chaque niveau, dans le cadre de ses compétences, est responsable de la conservation et de la diffusion du patrimoine culturel.

Il est donc nécessaire, en Espagne plus que dans d'autres pays de l'Union européenne, de coordonner les politiques et les programmes d'action afin de tendre, tout en préservant les diversités culturelles internes, vers une optimisation des efforts et une synergie entre les divers projets et initiatives des agents qui interviennent dans le patrimoine.

Ce besoin de coordination entre projets et politiques de numérisation rejoint tout naturellement les initiatives qui sont prises au niveau européen, depuis les réunions de Luxembourg et Lund, où est apparue la nécessité de coordonner les activités des États membres en matière de numérisation, tant pour les fonds historiques que pour ceux de production récente.

Une des premières initiatives prise par le Ministère espagnol de l'éducation, la culture et le sport, a été la création d'une Commission ministérielle de numérisation qui serait responsable du suivi des activités relatives au plan d'action de Lund. La première étape consistera à identifier et inventorier les projets de numérisation. Pour cela chaque membre de la Commission doit apporter de l'information sur les caractéristiques des projets en cours ainsi que sur les produits et collections numérisés, même s'ils ne peuvent pas être mis immédiatement à disposition des réseaux de communication.

Parallèlement il s'agit de mener un travail de définition et d'information sur les politiques de numérisation du patrimoine culturel. Etant donné le retard relatif de l'Espagne dans ce domaine, en raison des conditions administratives et du volume précédemment mentionné, il serait intéressant de pouvoir profiter des expériences et des conseils de nos partenaires européens ayant réussi à surmonter des difficultés similaires. L'information et la coordination des efforts entre pays membres de l'Union européenne sont des facteurs clés de réussite.

En matière de recherche et de développement, c'est le Ministère de la science et de la technologie qui intervient. Il coordonne et gère la participation espagnole dans les programmes européens qui cherchent à développer des produits répondant tout à la fois à la conservation et à la diffusion sur les réseaux mondiaux ainsi qu'à la recherche de technologies appliquées à ces objectifs. Dans le cadre de la Société de l'Information ce ministère a, par exemple, lancé une initiative comme « Info XXI » afin de développer non seulement dans le champ de la culture mais aussi de façon horizontale, des produits et services qui, appliqués aux contenus culturels, amélioreront la présence de ces produits dans les grands réseaux.

Dès le début, la coordination entre ces deux administrations a été jugée fondamentale en matière de contenus culturels mais la Commission ministérielle de la numérisation comptera également avec d'autres entités comme l'Institut Cervantes, l'Académie royale de la langue et d'autres centres culturels spécialisés, tant publics que privés, dont les apports permettront d'enrichir les débats des différents groupes de travail qui composeront la Commission.

L'Espagne assume la Présidence de l'Union européenne à compter de janvier 2002 et diverses activités sont en préparation dans les domaines qui nous intéressent.

Les thèmes abordés à Lund et plus particulièrement la ligne d'action 4B sur la préservation à long terme des fonds culturels numérisés seront très importants pour la Présidence espagnole.

Pour permettre des avancées dans la conception et les proposi-

tions d'action de cette ligne, un Forum européen de discussion (DLM Forum) se tiendra à Barcelone en mai 2002. Ses conclusions en matière de conservation à long terme des fonds culturels devrait enrichir le débat et apporter des idées sur des politiques de conservation au niveau européen qui, de notre point de vue sont

primordiales, car les coûts considérables associés aux programmes de numérisation exigent que les projets prennent en compte le long terme dès leur origine. Il convient d'éviter des erreurs d'orientation dans les projets qui, s'ils ne tiennent pas compte des aspects à long terme, pourraient faire appel à des solutions condamnées à la disparition des collections numérisées faute d'appuis économiques qui rendent leur présence durable dans les réseaux. Il est vital de définir les paramètres de stabilité technique et financière qui doivent être pris en compte dans le projet originel si l'on veut que les efforts publics et privés permettant de mettre des contenus culturels sur les réseaux ne soient pas invalidés par des facteurs comme l'obsolescence technologique ou le manque de financement.

Une autre action qui se réalisera dans le cadre de la Présidence espagnole sera la Réunion des représentants nationaux dans le Programme européen de coordination des activités de numérisation. Cette réunion se tiendra aussi au mois de mai après le DLM Forum, dont les conclusions en matière de conservation à long terme seront présentées à la Réunion

des représentants nationaux. Dans cette réunion seront aussi exposées des expériences menées par des entreprises et des entités



Séville. (Espagne)

© C. Sabatier

Vers un espace public numérique solidaire pour le patrimoine culturel

Les 7 et 8 septembre 2001 s'est tenu, à Paris, sous le haut patronage de l'UNESCO, un séminaire international d'experts organisé par le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de la culture et de la communication. Ouvert par M. Michel Duffour, secrétaire d'état au patrimoine et à la décentralisation culturelle, ce séminaire a réuni des intervenants d'Europe, d'Egypte, du Vietnam, des Etats-Unis, du Chili, de Tunisie.

Les interventions s'articulaient autour de trois grandes thématiques:

- Décrire et organiser les contenus: quelles méthodologies?
- Elargir l'accès aux données et garantir l'interopérabilité: les choix techniques
- Les coopérations internationales: des outils pour la formation et la coordination

Les interventions du séminaire sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.culture.fr/culture/dglf/Soc-inf/Seminaire-progr.htm>

espagnoles et européennes dans le domaine de la numérisation culturelle.

Les principales conclusions que le débat sur la conservation à long terme fera apparaître seront expliquées et présentées à tous les pays membres dans une série de réunions organisées par la Présidence espagnole et la Commission européenne, et si cela apparaît utile, il pourrait y avoir une résolution en matière de conservation à long terme des fonds culturels. Cette résolution proposerait l'adoption de mesures de la part des Etats membres pour garantir la pérennité des résultats des projets et politiques de numérisation à long terme, par l'affectation de ressources humaines et matérielles destinées à cet objectif. Il apparaît primordial que l'engagement politique soit pris au plus haut niveau afin d'assurer les investissements nécessaires aux actions de numérisation.

Pour ce qui concerne l'Espagne les engagements politiques au plus haut niveau sont assurés puisque le Secrétariat d'Etat à la culture, côté Ministère de l'éducation, de la culture et du sport et la Direction générale pour la société de l'information, côté Ministère de la science et de la technologie, participent et partagent les responsabilités en matière de numérisation des contenus culturels. Ceux-ci, tant d'un point de vue historique, qu'en tant que mémoire de demain, enrichissent le patrimoine actuel et futur de notre pays mais aussi de l'Europe.

JOSÉ LUIS ESTEBAN
COORDINATEUR DE L'INFORMATIQUE
BIBLIOTECA NACIONAL

jose.esteban@bne.es

Tourisme culturel, technologies de l'information et développement local

Élément du développement durable, défini au sommet de Rio de 1999, le concept de tourisme durable apparaît comme une alternative crédible à celui d'un tourisme de masse, actuellement en crise.

Caractérisé par une très forte concentration des opérateurs touristiques, par l'application de modèles standardisés et par une concurrence exacerbée, le tourisme de masse a montré ses limites et ses inconvénients dans les pays d'accueil (*risques de dégradation de l'environnement et du patrimoine culturel, faibles retombées économiques locales, dépendance de l'étranger, etc.*).

Très sensible à la conjoncture (*événements politiques, attentats, etc.*), le tourisme de masse n'a pas eu les résultats escomptés dans les pays réceptifs, dont les capacités d'organisation, de réglementation et de structuration économique n'ont pas pro-

gressé à la mesure des aides attribuées depuis plusieurs dizaines d'années, par les organisations internationales ou par l'Union européenne.

Il s'agit maintenant de proposer aux pays tiers un soutien intellectuel et financier capable de favoriser un développement endogène, rassemblant pour un tourisme durable les composantes suivantes :

- un positionnement stratégique ;
- une marque ou une image touristique et culturelle originale car fondée sur leurs identités respectives ;
- des produits spécifiques de qualité inscrits dans le cadre d'une offre globale ;
- une maîtrise de la valeur ajoutée ;
- une compétitivité économique.

Pour y parvenir de nouveaux outils de coopération peuvent être définis et mis en œuvre en combinant les aides bilatérales et multilatérales de l'Union européenne.

Le programme EUMEDIS lancé en 2000 par la Commission Européenne pour favoriser l'entrée des pays du Sud du bassin méditerranéen dans la société de l'information a consacré un de ses cinq volets aux applications des technologies de l'information à la culture et au tourisme.

Le projet STRABON déposé par la Fondation Maison des sciences de l'homme¹ avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication (Mission de la recherche et de la technologie), du Secrétariat d'Etat au tourisme et du Ministère des affaires étrangères a été retenu dans le cadre d'EUMEDIS, il rassemble 12 pays et est piloté par la France. Il se déroulera de 2002 à 2004.

Eglise restaurée à León (Nicaragua).



Pour l'Amérique latine, la Commission Européenne vient de lancer le programme ALIS (Alliance for Information Society), sur le modèle d'EUMEDIS, au sein duquel les 7 pays d'Amérique centrale et des pays membres de l'Union Européenne pourront conjointement présenter des projets.

C'est pourquoi, l'Ambassade de France au Nicaragua a souhaité que des représentants des ministères français du tourisme et de la culture fassent part de leur expertise de mise en valeur du patrimoine et d'utilisation des technologies de l'information lors du 2^{ème} congrès centre américain sur la culture, le tourisme et le développement durable qui s'est déroulé à Granada au Nicaragua du 28 au 30 novembre 2001.

Ce congrès a été organisé conjointement par le Centre français de culture et de coopération pour l'Amérique centrale (CCCAC), l'institut nicaraguayen du tourisme (INTUR), la maison des trois mondes (située à Granada), l'organisation culturelle «Incorpore».

Une centaine de représentants des organisations et des administrations d'Amérique centrale y ont participé ainsi que des membres actifs des coopérations étrangères dans cette région (Espagne, Allemagne, France, etc.).

Dans les sept pays d'Amérique centrale et tout spécialement au Nicaragua, Salvador, Honduras et Guatemala durement touchés par les catastrophes naturelles (cyclone Mitch en 1998, sécheresse en 2001), affectés par une forte progression du chômage consécutive à la baisse des cours mondiaux du café, et souffrant d'inégalités sociales très accentuées, le tourisme durable est une des voies à explorer pour le développement local.

Le congrès a souligné les conditions de mise en œuvre d'un tourisme durable qui devraient inclure :

- la définition d'une offre globale associant richesses culturelles, artistiques et naturelles des pays d'Amérique centrale et valorisant l'histoire commune (civilisations préhispaniques, réseau des villes coloniales, patrimoine et arts des caraïbes, activités artisanales, etc.) et les spécificités géographiques (culture du maïs, du café, lacs et volcans, environnement tropical, etc.),
- la prise en compte des diversités ethniques (culture des noirs Garifuna, des autochtones Miskitos ou Kuna du Panama, etc.) trop souvent ignorées et de leurs traditions spécifiques,
- l'implication des autorités gouvernementales à travers les ministères de la culture et du tourisme,
- le souci de favoriser une appropriation sociale du patrimoine pour en faciliter la valorisation et la protection, améliorer l'accueil des visiteurs, impliquer les centres culturels et éducatifs existants et les universités, etc.,



Le Poas (Costa-Rica): lac de sulfures occupant le cratère du volcan in **Les volcans et l'homme**

© J.M. Barabitzeff

- la nécessité de mieux utiliser les technologies de l'information par les acteurs, les entreprises et les institutions pour la sensibilisation au patrimoine commun, le dialogue, la diffusion des informations et la commercialisation des produits, (au Nicaragua, les cybercafés privés sont très fréquentés par la population, notamment par les jeunes),

- le soutien des pays européens à travers leurs instances de coopération (la France mais aussi l'Espagne très active dans la restauration du patrimoine urbain ou l'Allemagne avec GTZ qui travaille à la définition d'itinéraires : route du maïs, route verte, etc.),

- la formation des acteurs culturels et touristiques notamment aux langues étrangères (l'université de Nancy a mis au point une méthode d'apprentissage du français en 3 volumes pour les professionnels du tourisme appelée «vacances cubaines» qui devrait être déclinée sous forme électronique).

En conclusion, ce congrès a montré une importante mobilisation et la volonté de collaboration des Etats, des organisations et institutions d'Amérique centrale avec les membres de l'Union européenne déjà présents sur le terrain afin de trouver des solutions de développement de type endogène.

En raison de la situation économique de ces pays, la recherche de financements est une des tâches prioritaires mais il existe également un besoin d'expertise et de formation que les Etats membres de l'Union peuvent apporter pour la conservation, la restauration, l'aménagement, l'exploitation et la mise en valeur des richesses de ces pays comme pour la mise en œuvre de systèmes d'information répondant aux besoins.

JEAN-PIERRE DALBÉRA
CHEF DE LA MISSION DE LA RECHERCHE
ET DE LA TECHNOLOGIE

1- La Fondation Maison des sciences de l'homme a été créée par Fernand Braudel, le grand historien de la Méditerranée

Colloques

Semaine de la science

21-26 janvier 2002,

Saint-Michel-sur-Orge

Renseignements:

Espace Marcel Carné

Place Marcel Carné

91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél: 01 69 04 98 33

Fax: 01 69 46 30 80

Biennale du savoir 2002

Journées professionnelles Docforum

24-27 janvier 2002, Lyon

Renseignements:

Michèle Ferrand

Association Docforum

10, rue Charles Biennier

69002 Lyon

Tél: 04 78 46 90

Fax: 04 78 38 46 92

Mél: docforum@docforum.tm.fr

Site sur la Toile:

<http://www.docforum.tm.fr>

Imagin@.02

Monaco, 12-14 Février 2002

Renseignements:

Brigitte Saramito

OCM

31, avenue Hector Otto

98000 Monaco

Tél: 377 93 15 93 94

Fax: 377 93 15 93 95

Mél: ocm@imagina.mc

«The silicates in conservative treatments»

13-15 février 2002, Turin (Italie)

Renseignements:

Associazione Villa Dell'Arte

c/o Fondazione per le Biotecnologie

Villa Gualino - Viale Settimio Severo 63

10133 Torino (Italie)

Tél: 39 011 6600187

Fax: 39 011 6600708

Mél: mail@fobiotech.org

Site sur la Toile:

<http://www.fobiotech.org>

Des cultures, des techniques, des sciences

XXIV^{es} Journées internationales

sur la communication,

l'éducation et la culture scientifique

18-22 mars 2002, Chamonix

Renseignements: Daniel Raichvarg

LIREST bât. Cournot - ENS Cachan

61, avenue du Peésident Wilson

94235 Cachan Cedex

Tél: 06 07 63 33 01 - Fax: 01 47 40 24 59

«Conservation of paper, books and photographic materials»

AICCM Symposium 2002

17-19 avril 2002, Melbourne (Australie)

Renseignements: Ruth Shervington

PO Box 5269

Melbourne 3001 (Australia)

Tél: 03 9208 0327

Fax: 03 9208 0249

Mél: ruth.shervington@ngv.vic.gov.au

L'autorité du passé dans les sociétés médiévales

Colloque international

2-4 mai 2002, Rome (Italie)

Renseignements:

Université libre de Bruxelles

Section Histoire

CP 175 - av. F.D. Roosevelt 50

1050 Bruxelles

Tél: 32 2 650 39 95

Fax: 32 2 650 39 19

Mél: jsanster@ulb.ac.be

3^e Congrès international de l'archéologie médiévale et post-médiévale

10-15 septembre 2002,

Bâle (Suisse)

Renseignements:

Medieval Europe Basel 2002

c/o Archäologische Bodenforschung

Petresgraben 11,

bp 4001 Bâle (Suisse)

Fax: 41 61 267 23 76

Mél: info@mebs-2002.org

Site sur la Toile:

<http://www.mebs-2002.org>

XIII^e Réunion triennale de l'ICOM-CC

22-28 septembre 2002,

Rio de Janeiro (Brésil)

Renseignements:

Isabelle Verger

Secrétariat de l'ICOM-CC

c/o ICCROM

13 via San Michele

00159 Roma (Italie)

Tél: 39 6 58 55 33 74

Fax: 39 6 58 55 33 49

Mél: icom-cc@iccrom.org

Site sur la Toile:

<http://www.icom-cc.org>

Appel à communications

Le(s) public(s)

Politiques publiques et équipements culturels

Novembre 2002, Paris

Le Département des études et de la prospective du Ministère de la culture et de la communication organise à Paris, en novembre 2002, en collaboration avec la Fondation nationale des sciences politiques un colloque international sur la «question des publics» dans le domaine culturel.

Quatre thèmes ont été définis :

- Débats d'hier et d'aujourd'hui autour de la représentation et de l'approche des publics
- Politique culturelle et évolution de la fréquentation des équipements: quel bilan?

- Les effets des transformations des instances de socialisation: école, famille, réseaux de sociabilité...
- Les effets des transformations des rapports au temps et à l'espace

Date limite d'envoi des propositions : 11 janvier 2002

Informations:

Olivier Donnat:

olivier.donnat@culture.gouv.fr

Département des études et de la prospective

2, rue Jean Lantier

75001 Paris

Appel à communications

Les polymères

Congrès international Art et Chimie 15-17 octobre 2002, Paris

Informations:

Société de Chimie Industrielle

28, rue Saint-Dominique

75007 Paris

Date limite d'envoi des propositions:

28 février 2002

Tél: 01 53 59 02 10

Fax: 01 45 55 40 33

Site sur la Toile:

<http://www.scifrance.org>

Archéologie

Les premiers représentants du genre *Homo* en Afrique

Par Sandrine Prat et François Marchal
Paris, Editions Artcom', 2001, 206 p., 16,78€

La Paléo-odontologie

Analyses et méthodes d'étude

Sous la direction de Djillali Hadjouis et Bertrand Mafart
Paris, Editions Artcom', 2001, 182p., 19,83€

Géologie de la Préhistoire

Méthodes, techniques et applications

Sous la direction de Jean-Claude Miskovsky
Paris/Perpignan, Association pour l'étude de l'environnement géologique de la Préhistoire/Presses universitaires de Perpignan, 2001, 1500p., 650€

Le Berry antique

Milieu, hommes, espaces

Atlas 2000
Supplément à la Revue archéologique du centre de la France
Sous la direction de C. Batardy, O. Buchsenschutz, F. Dumasy
Tours, FERACEF, 2001, 192p., 36,59€
Diffusion : FRACEF
3, Place Anatole France
37000 Tours

Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique

Par Hervé Kérébel
Documents d'archéologie française n°88
Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2001, 252p., prix jusqu'au 31/03/2002: 39,50€, ensuite 43,50€

Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)

Sous la direction d'Isabelle Catteddu
Documents d'archéologie française n°89
Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, 240p., prix jusqu'au 30/04/2002, 36€, ensuite 40€

Béthune

Les fouilles de la place du Général-de-Gaulle

Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France n°20
Par Véronique Deloffre
Paris, Monum, Editions du patrimoine, 2001, 160p., 34€
Diffusion : Diff-Edit

Vivre à la campagne au Moyen Age L'habitat rural du Ve au XIIe s.

(Brasse, Lyonnais, Dauphiné)
Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne n°21
Sous la direction d'Elise Faure-Boucharlat
Lyon, DARA, 2001, 432p., 33,50€
Diffusion : ALPARA
DARA
25, rue Roger Radisson
69005 Lyon

Archives

Dépôt des papiers publics des colonies (DPPC). Notariat

Répertoire numérique

par Isabelle Dion et Anne-Cécile Tizon-Germe
Aix-en-Provence, centre des Archives d'outre-mer, 2001, 815p., 60,98€
Diffusion : La Documentation française

Le premier numéro de la revue de l'Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques Support/Tracé vient de paraître. Cette revue, qui remplace les Nouvelles de l'ARSAG, reprend les thèmes de la précédente publication auxquels s'ajoutent de nouvelles rubriques telles l'*Histoire des sciences et des techniques* ou le *Dossier thématique*.

Rédaction:

ARSAG

36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire
75005 Paris

Tél: 01 44 08 69 90

Fax: 01 47 07 62 95

Correspondance des consuls de France à Alger, 1642-1792

Inventaire analytique des articles A.E.B' 115 à 145

Par Mohamed Touilli
Paris, Centre historique des Archives nationales, 2001, 904p., 87€
Diffusion : La Documentation française

Agence générale du clergé

Répertoire de la sous-série G⁸

Par Fernand Gerbaux et Françoise Hildesheimer
Paris, Centre historique des Archives nationales, 2001, 283p., 22€
Diffusion : La Documentation française

Les religions et leurs archives

Enjeux d'aujourd'hui

Journées d'étude de la Direction des Archives de France (Paris, Collège de France, 11-12 mars 1999)
Paris, Direction des Archives de France, 2001, 150p., 15,25€
Diffusion : La Documentation française

Patrimoine

De la matière à la couleur

Une entreprise culturelle en Provence

Par Barbara et Mathieu Barrois
Aix-en-Provence, Edisud, 2001, 26€

Les vitraux de Haute-Normandie

Par Martine Callias Bey, Véronique Chaussé, Françoise Gatouillat, Michel Hérol
Paris, CNRS Editions/Monum, Editions du patrimoine, 2001, 496p., 99€

La Délégation générale à la langue française (DGLF) vient de publier les deux rapports suivants:

- Rapport au Parlement sur l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. 2001.

Consultable sur le site de la DGLF: <http://www.dglf.culture.gouv.fr>, rubrique *Actualités*.

- Rapport au Parlement sur l'application des dispositions des conventions ou traités internationaux relatives au statut de la langue française dans les institutions internationales.

Un résumé de ces deux rapports peut être obtenu sur simple demande écrite à :

Délégation générale à la langue française
Service juridique
6, rue des Pyramides
75001 Paris

Faïenceries françaises du Grand-Est Bourgogne, Champagne-Ardenne (XIV^e-XIX^e siècle)

Sous la direction de Jean Rosen
Paris, Editions du CTHS,
2001, 592p., 60€

Diffusion : Comité des travaux
historiques et scientifiques
1, rue Descartes
75231 Paris Cedex 05
Tél: 01 55 55 97 76
Fax: 01 55 55 97 60

Monumental 2001

Revue scientifique et technique des monuments historiques

Paris, Monum,
Editions du patrimoine,
2001, 39€

Diffusion :
Diff-Edit

Hommes et métiers du bâtiment. 1860-1940

L'exemple des Hauts de Seine Cahiers du Patrimoine n°59

Par Catherine Jubelin-Boulmer
Paris, Monum,
Editions du patrimoine,
350p., 53,36€

Diffusion :
Diff-Edit

Ethnologie

Habiter la nature?

Le camping

Ethnologie française 2001/4,
octobre-décembre 2001, 21€

Diffusion :
Presses universitaires de France

Mues traversières

Par Francis Dupuy, Annie Guédez,
Michel Valière

Gençay, ARPE, 2001,
159 p., 18€

Diffusion:

Association régionale pour
la promotion de l'ethnologie
en Poitou-Charentes
10, rue du 8 mai
86160 Gençay



© B. Mariat

Saint-Marcel (Indre), le théâtre d'Argentomagus après restauration in *Le Berry antique*

Musique

Jean Barraqué

Ecrits

*réunis, présentés et annotés par
Laurent Feneayrou*

Série Esthétique n°3, Paris, Publications
de la Sorbonne, 2001, 604p., 36,59€

Diffusion: CID

La vie musicale sous Vichy

Sous la direction de Myriam Chimenes
Bruxelles, Editions Complexe, 2001,
420p., 28,81€

Musées

Droit, œuvres d'art et musées

Protection et valorisation des collections

Par Marie Cornu et
Nathalie Mallet-Poujol

Paris, CNRS Editions, 2001, 406p., 29,73€

Le musée virtuel

Par Bernard Deloche

Paris, PUF, 2001, 266p., 23€

Bibliothèques

Les bibliothèques municipales et leurs publics

Pratiques ordinaires de la culture
Par Anne-Marie Bertrand,
Martine Burgos, Claude Poissenot,
Jean-Marie Privat

Paris, BPI, 2001, 286p., 22,87€

Diffusion : Bibliothèque publique
d'information - Edition/Diffusion
75197 Paris Cedex 04

Tél: 01 44 78 43 63/41 19

Fax: 01 44 78 12 15



Sur Internet

- la Mission de la recherche et de la technologie
<http://www.culture.fr/culture/mrt.htm>

- le réseau de la recherche
(rapports des conseils, personnels, moyens,
actualité, avis de vacances et de concours,
programmes de numérisation, rapports de recherche, etc.)
<http://www.culture.fr/culture/mrt/mrt.htm>

Directeur de la publication :

Jacques Vistel

Chef de la mission de la recherche
et de la technologie : Jean-Pierre Dalbéra.

Rédaction : Silvia Pérez - Vitoria
silvia.perez@culture.gouv.fr

Ministère de la culture
et de la communication

Mission de la recherche
et de la technologie

3, rue de Valois, 75042 - Paris Cedex 01.

Tél. : 01 40 15 80 45

Mél : mrt@culture.gouv.fr

N° de commission paritaire : 0603 B 05120

Conception-réalisation : Sophie Moulay

Imprimeur : Maulde et Renou

ISSN : 0765-5991